



## **Programme de formation Habilitation électrique BS**

### **Durée de la formation**

2 jours soit 14 heures

### **Personne concernée et pré-requis**

Personnels d'exploitation d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations simples de remplacement, de raccordement et de manœuvre d'ordre non électrique

Tout personnel amené à travailler à proximité des installations électriques sous tension

Présenter les aptitudes médicales requises

### **Effectifs**

La formation s'adresse à un groupe de 1 à 12 personnes maximum

### **Objectifs**

Réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection et se voir renouveler son titre d'habilitation par son employeur.

### **Programme**

#### **NOTION ELEMENTAIRES**

- ⚠ Tension, intensité...
- ⚠ Identification : couleurs des conducteurs
- ⚠ Repérage dans les installations électriques : appellation des câbles

#### **DANGER ET PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE**

- ⚠ Effets du courant électrique sur le corps humain
- ⚠ Effets des courants de court-circuit dans un tableau électrique
- ⚠ Exemples d'accidents
- ⚠ Les mesures de protection contre les contacts directs et indirects

#### **NORME NFC 18.510**

La procédure d'habilitation, obligations de l'employeur

- ⚠ Les ouvrages électriques : description
- ⚠ Les personnes intervenantes sur les ouvrages électriques
- ⚠ Les fonctions de l'appareillage
- ⚠ Procédures et opérations en l'absence de tension
- ⚠ Travaux au voisinage de la tension en BT et/ou HT

*Encarna Formation – 705 chemin de la Cassine – 73200 Albertville*

*Tél/Fax : 04 79 32 44 72 - E-mail : [encarnaformation@gmail.com](mailto:encarnaformation@gmail.com)*

*N°déclaration d'activité : 82 73 010512 73*

**TRAVAILLER EN SECURITE (installations basse tension)**

- ⚠ Les distances de sécurité
- ⚠ Autorisation de travaux
- ⚠ Lecture de la signalisation
- ⚠ Principe et exemples de verrouillage
- ⚠ Manœuvres et consignation, rôle des différents intervenants
- ⚠ Matériel de sécurité électrique (outillage et EPI)
- ⚠ Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- ⚠ Remplacement de fusibles et de lampes

**FAIRE FACE A UN ACCIDENT OU INCIDENT**

- ⚠ Notions de premiers secours
- ⚠ Incendie sur un ouvrage électrique
- ⚠ Enceintes confinées

***Pratique***

- ⚠ Présentation des équipements électriques
- ⚠ Détermination de l'habilitation nécessaire en fonction des zones d'environnement et des travaux ou interventions confiées
- ⚠ Application des règles générales de sécurité

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, l'analyse préalable à l'intervention, la mise hors service d'un équipement, la manœuvre d'exploitation, le remplacement des fusibles, de lampes, d'accessoires d'un appareil d'éclairage, le remplacement d'un socle de prises de courant et d'interrupteurs, le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension, le réarmement d'un dispositif de protection, et le compte rendu de son activité.

***Validation de la formation***

En fin de stage et au vu des résultats, le formateur formulera, à l'employeur, un avis, afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

Validité 3 ans